

Traité de politique fiscale, par Maurice Lauré. Un vol., 5½ po. x 9, broché, 485 pages. — Presses universitaires de France, 108, boulevard Saint-Germain, Paris, 1956

Jacques Lenoir

Volume 32, numéro 4, janvier–mars 1957

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1000241ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1000241ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lenoir, J. (1957). Compte rendu de [*Traité de politique fiscale*, par Maurice Lauré. Un vol., 5½ po. x 9, broché, 485 pages. — Presses universitaires de France, 108, boulevard Saint-Germain, Paris, 1956]. *L'Actualité économique*, 32(4), 745–745. <https://doi.org/10.7202/1000241ar>

Audin. Certes, l'antique Lugdunum n'a pas encore livré tous ses secrets, mais les travaux effectués constituent déjà un cadre assez précis dans lequel viendront s'insérer les découvertes futures.

Noël Falaise

Traité de politique fiscale, par MAURICE LAURÉ. Un vol., 5½ po. × 9, broché, 485 pages. — PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 108, boulevard Saint-Germain, Paris, 1956.

Ce traité de politique fiscale a pour but, comme l'annonce son auteur, Maurice Lauré, de «rassembler les éléments de cette science et mettre en lumière les lois sur lesquelles elle est fondée».

La première partie est donc consacrée à la recherche d'une définition et des limites entre la politique fiscale et les disciplines financières qui touchent à l'impôt, la technique fiscale et la politique budgétaire.

La deuxième partie définit la frontière entre la politique fiscale et les philosophies politiques qui sont des opinions de «politique» tout court.

Après avoir élaboré les bases scientifiques et les hypothèses de travail de sa matière, Monsieur Lauré étudie l'action de la fiscalité sur les phénomènes économiques: les prix, les revenus, les capitaux. Il procède de plus à l'étude inverse des influences économiques sur le rendement de la fiscalité.

La troisième partie étudie les principes qui devraient conduire à la libération des échanges et gouverner la concurrence sur les marchés extérieurs.

M. Lauré élève ici de sévères critiques sur les doctrines internationales actuelles dont il blâme le concept régalien en matière de prélèvement fiscal. D'après lui cette conception périmée retarde la création de mécanismes fiscaux applicables aux importations et aux exportations qui éviteraient qu'une nation en difficulté ait recours à la dévaluation lorsque le moment ne lui est pas psychologiquement favorable. Il préconise d'autre part la reconnaissance du rôle monétaire que peuvent jouer les mécanismes fiscaux et leur contrôle par des ententes internationales.

La quatrième partie se tourne vers l'examen des données psychologiques de la politique auxquelles l'auteur a consacré un long développement. Dans l'appendice, l'hypothèse d'un régime d'initiative privée est abandonnée; l'auteur envisage alors la politique fiscale dans le contexte d'un régime collectiviste.

L'ouvrage se lit avec grand intérêt. M. Lauré apporte en effet un souci méritoire de synthèse dans son exposition. Il est amené ainsi à formuler de nouvelles lois à partir de raisonnements concis, qui montrent une compréhension des phénomènes que seule a rendu possible une vaste expérience qu'il nous précise avoir acquise à la fois dans la pratique de la législation et du contrôle fiscal et mûrie par l'enseignement. Signalons que l'auteur fait maintes fois appel à des exemples tirés de l'actualité mondiale tel que le marché commun européen qui offre les bases de débats intéressants.

Nul doute que ce livre intéressera à la fois les spécialistes par l'originalité de son argumentation, et le lecteur désireux de se renseigner dans une matière aussi débattue que la fiscalité.

Jacques Lenoir